

Un poste de médecin chef du Service PMI - H/F *(cadre d'emploi des médecins territoriaux)*

pour sa **Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfant et de la Famille, Direction déléguée à la petite enfance et prévention, Service PMI**, à Tours

Missions

Sous l'autorité du Directeur délégué à la petite enfance et prévention, vous contribuerez à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale en matière de prévention et de promotion de la santé de l'enfant et de la famille définie par le Code de la Santé Publique et le Code de l'Action Sociale et des Familles. Dans ce cadre, vous assurerez la responsabilité du service de protection maternelle et infantile et ferez partie de l'équipe d'encadrement de la direction de la prévention et la protection de l'enfant et de la famille. Vous serez également le médecin référent « protection de l'enfance » tel que précisé à l'article L221-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Vous participerez à l'organisation des modalités de travail et de coordination entre les pôles PMI en territoire et la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) d'une part et les médecins libéraux et hospitaliers ainsi que les médecins de santé scolaire du Département d'autre part.

A ce titre, vous assurerez les missions suivantes :

- ✓ **Etre responsable et garant de la mise en œuvre départementale des missions légales de la PMI dans le cadre du champ médical :**
 - Contribuer à l'élaboration de la stratégie départementale
 - Veiller à une mise en œuvre harmonisée des missions en élaborant des procédures et les protocoles nécessaires
 - Assurer les liens avec les réseaux et instances liés à la petite enfance et à la périnatalité (réseau PMI, commission médico-psycho sociale en périnatalité...)
- ✓ **Animer et coordonner les équipes médicales dans la mise en œuvre territoriale des missions départementales de PMI en concertation avec les directeurs de territoire**
 - Coordonner à l'échelle départementale la réalisation des missions de consultations prénatales et postnatales
 - Coordonner à l'échelle départementale les actions de prévention à domicile des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans
 - Coordonner la planification et l'éducation familiale départementale en lien avec la sage-femme de coordination
 - Assurer l'encadrement fonctionnel des médecins rattachés aux pôles PMI au sein des MDS
 - Assurer l'encadrement pédagogique des internes et être garant de l'encadrement des étudiants en médecine
- ✓ **Concourir à la mise en œuvre des missions de prévention et de protection de l'enfant du Département et de l'adoption.**
 - Contribuer à l'articulation entre les services départementaux intervenant dans le dispositif de protection de l'enfant, notamment le service CRIP
 - Assurer le rôle « d'interlocuteur départemental » en matière de protection de l'enfant pour les médecins libéraux, hospitaliers et de santé scolaire
 - Aider à la qualification des IP en lien avec la CRIP et les médecins de territoire
 - Assurer le soutien technique auprès des médecins de territoire et des responsables de pôle PMI (notamment sur l'évaluation de l'IP et sur le suivi médical des enfants confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance)

- Contribuer à la mission adoption en lien avec le service Adoption
 - ✓ **Contribuer aux procédures liées à l'accueil du jeune enfant :**
 - Assurer un avis technique sur les conditions d'accueil des enfants de moins de 6 ans dans les structures d'accueil du jeune enfant et les structures d'accueil périscolaire et de centre de loisirs sans hébergement
 - Participer à la Commission Consultative Paritaire Départementale
 - ✓ **Organiser et élaborer la production de données en épidémiologie et en santé publique.**
 - Participer à l'élaboration et la mise à jour du diagnostic social et sanitaire de la population tourangelle
 - Participer à l'évaluation des politiques et actions mises en œuvre au titre de ces missions
 - ✓ **Assurer une veille réglementaire, médicale et technique.**
- **Activités médicales de consultation de PMI**
- ✓ Possibilité de réaliser des consultations préventives pédiatriques ou des consultations CPEF ou des bilans de santé pour les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.
 - ✓ Etre médecin autorisé par l'ARS pour la gestion de la pharmacie centrale.

Relations régulières avec le supérieur hiérarchique, les cadres de la direction prévention protection de l'enfant et la famille et avec les pôles PMI/CPEF des 6 territoires. Echanges réguliers d'informations avec les différentes directions de la DGA Solidarités et les autres services de la collectivité. Relations partenariales et de collaboration étroites avec les centres hospitaliers, les réseaux de santé, l'éducation nationale, les professionnels de santé libéraux, l'Agence Régionale de Santé, la faculté de médecine, et l'ensemble des acteurs de la petite enfance et de la prévention et protection de l'enfance.

Compétences/Aptitudes

- Qualification en pédiatrie ou, par dérogation, en médecine générale avec une compétence en pédiatrie et développement de l'enfant et en planification /gynécologie,
- Expérience préalable en PMI ,
- Bonne connaissance de l'organisation et des principes de fonctionnement des collectivités territoriales et des institutions,
- Connaissance managériale requise.
- Qualités managériales, capacité d'écoute, autonomie, initiative, disponibilité,
- Capacités d'analyse, de synthèse et de décisions et aptitude à faire circuler l'information requises.

Renseignements : Service Recrutement – Carrière – Paie au 02.47.31.47.59

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative à :

Monsieur le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction des Ressources Humaines

Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9

ou par mail à recrute@departement-touraine.fr

www.touraine.fr